





Par Jean-Philippe Minier Photos Marc Deneyer

Inventorier pour mieux agir



En haut à gauche : la nature du contact océan-continent (roche, sable, marais...) détermine des paysages littoraux spécifiques telles ces microfalaises de la Côte d'Aunis. (L'Houmeau, Charente-Maritime)

A droite : espace singulier de landes hautes et basses, «reste» de paysages qui recouvraient naguère de larges secteurs du Poitou. (Le Pinail, Vienne)

Pour comprendre l'intérêt et l'utilité de réaliser des inventaires de paysages, revenons d'abord sur le concept même de paysage. Selon les dictionnaires et encyclopédies, on note que le paysage est une étendue de pays qui s'offre au regard d'un observateur, et que l'on peut percevoir d'un seul coup d'œil. Il n'y a donc pas – peut-on dire – de paysage sans le regard porté sur lui. Mais plus encore que cela, le paysage est indissociable de la représentation : le terme «paysage» est issu du monde de la peinture (xvi^e siècle). Ainsi, le paysage constitue un ensemble, une composition dans l'espace, comme l'est une peinture sur un tableau. Passant par le regard, l'interprétation, l'expression, le paysage est une notion subjective et fortement culturelle. Enfin, le paysage est évolutif : les éléments physiques du paysage se transforment au gré du temps par l'action combinée de la nature et des activités humaines. Mais dans le même temps, et c'est probablement ce qui rend cette matière si complexe, le regard porté sur lui évolue également.

Compte tenu de tout cela, il semble difficile voire parfaitement décourageant de tenter de le caractériser, de le comparer ou d'influencer positivement son évolution... Pourtant, il est un certain nombre de lieux communs, de référents, de sentiments partagés mais aussi de faits objectifs qui, une fois révélés, permettent de construire et d'anticiper ses évolutions et d'en préserver les qualités les plus évidentes.

Pour percevoir le monde, chacun d'entre nous confronte les impressions reçues par les sens (vue, ouïe, odorat, toucher et goût) à des référents, des modèles, des représentations préétablies. Il existe ainsi certains modèles d'organisation des territoires auxquels nous attribuons la qualité de paysages. La confrontation inconsciente des impressions perçues sur le terrain à un modèle en mémoire est systématique. La Beauce, par exemple, par le biais des cours de géographie et des écrits de certains écrivains, constitue un modèle puissant : celui de la plaine de champs ouverts. Ce modèle nous aide à identifier les autres plaines de grande culture, pour peu que les éléments qui les composent ressemblent à l'idée que l'on a (ou que l'on se fait) de la Beauce. A contrario, certaines formes d'organisation de l'espace ne correspondent à aucun autre modèle d'identification inscrit dans notre inconscient collectif, et nous laissent en général une impression de «non-espace», de «non-paysage». Il en est ainsi par exemple des zones périurbaines. La reconnaissance d'ensembles paysagers repose donc sur une identification de secteurs présentant des caractéristiques communes, avec un degré commun de coïncidence avec les grands modèles existants. Les critères relèvent évidemment de l'appréciation, il



s'agit essentiellement d'ambiances ressenties. Ressentir et percevoir un territoire n'est pas tout, il faut tenir compte de ce qui, historiquement et culturellement, donne une identité aux lieux et à leurs habitants. Le nom des anciennes provinces ou de lieux, dotés d'une charge imaginaire puissante, génère bien souvent un attachement de la population locale. Cet attachement, qui s'inscrit plus ou moins fortement dans la mémoire collective, construit également en nous d'autres représentations mentales des espaces, que l'on pourrait qualifier de modèles locaux. Ils induisent tout naturellement des pratiques de composition et d'entretien de l'espace, des sentiments d'appartenance qui participent à la différenciation – parfois ténue – des paysages les uns par rapport aux autres.



LES PRINCIPAUX CONTRASTES PAYSAGERS RÉGIONAUX

De nombreuses réalités physiques concourent à distinguer les paysages les uns des autres. Ces réalités se combinent et se modulent entre elles, sans qu'aucune d'entre elles, prise séparément, ne permette de révéler tous les contrastes qui dessinent la région Poitou-Charentes. Chaque paysage est une combinaison un peu magique, subtile et complexe de tous ces ingrédients que sont le relief, l'affleurement ou non d'éléments minéraux, l'eau, le ciel, la végétation, le bâti et les infrastructures... Le relief est la base d'une caractérisation : selon qu'il est plat ou pentu, il définit la position des horizons, la présence des belvédères, l'étendue des surfaces rendues visibles, leur perception en perspective ou frontale. Dans notre région, celui-ci tient un rôle particulier. Bien que presque entièrement plat, le territoire régional recèle de nombreuses surprises : les vallées encaissées et quelques secteurs au sol plus mouvementé agissent par contraste avec les grandes étendues horizontales des plaines et de la mer. L'eau, selon sa présence et ses formes, se présente en motifs caractéristiques de tel ou tel secteur : la présence de la mer, des rivières, des inondations, des ruisseaux multiples, l'eau qui disparaît ou qui ressurgit (dans le karst) vont contribuer à définir des contrastes, en liaison avec le relief. Pour ce qui est de la végétation, dans une région majoritairement plate, la nature et la position des écrans végétaux jouent un rôle considérable. Le tissu des boisements constitue donc un élément de caractérisation important : haies en régions bocagères,

La vallée de la Charente, encaissée en amont, dessine une succession de méandres rapprochés. Depuis les coteaux, les vues d'ensemble sont nombreuses et bien souvent de qualité. (Vers Ruffec, Charente)

En Poitou-Charentes, les plaines de champs ouverts constituent un type de paysage bien représenté. La plaine possède dans la région ses propres traits de caractère : noyers isolés, rangs de fruitiers ou de vignes ponctuent ces vastes espaces aux couleurs si changeantes. (Thénezay, Deux-Sèvres)

Ci-contre : De douces ondulations occasionnées par quelque affluent de l'Ozon animent les paysages vallonnés de ce secteur des terres de brandes. La mixité dans l'occupation des sols introduit une diversité paysagère tout à fait bienvenue. (Archigny, Vienne)

massifs forestiers ou bosquets en plaines, arbres d'alignement, etc. Pour ce qui est des cultures, majoritairement agricole, la région présente des contrastes évidents et un certain nombre d'identités fortes : plaine, bocage, vignoble, etc. Les modulations entre secteurs de grandes cultures et secteurs d'élevage tiennent un rôle fondamental dans la diversité paysagère régionale. Enfin, du nord au sud et d'est en ouest, il y a différentes façons de construire et d'habiter : régions d'habitat dispersé, régions aux villages blottis, agglomérations, villes, centres urbains, faubourgs ou banlieues, c'est sous toutes ses formes et selon tous ses modes de répartition que le bâti participe à la différenciation des paysages. Enfin, d'autres

événements singuliers («objets» créateurs d'espaces singuliers) viennent l'animer spécifiquement : une église romane, un château, une usine, des silos...

SPÉCIFICITÉS ET FORCE DE LA DÉMARCHE D'INVENTAIRE DES PAYSAGES EN POITOU-CHARENTES

Une équipe pluridisciplinaire, autour d'architectes-paysagistes, a travaillé pendant deux ans : la première étape a consisté à recueillir puis analyser un grand nombre de représentations littéraires, picturales ou photographiques de la région. Celle-ci a permis de dresser une première ébauche des paysages de la région prenant en compte des données géolo-



giques, pédologiques, agricoles, écologiques, mais aussi historiques, économiques, touristiques, légendaires, ou encore d'architecture et d'urbanisme. Dans le même temps, des premières cartes ont été esquissées en s'appuyant sur celles existantes. Une première carte, synthétisant les différentes remarques ou ajustements des acteurs régionaux, a été élaborée et traduite en document informatisé utilisable au sein d'un système d'information géographique (SIG). Le travail de terrain mené sur la base de nombreux parcours choisis a permis de confirmer, enrichir, modifier l'identification des paysages, de préciser leurs contours, la nature de leurs contrastes, des transitions et d'en effectuer le portrait paysager.

LA VARIÉTÉ ET LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES DE LA RÉGION

Avec 8 grands types de paysages, 80 entités différentes dont 4 paysages singuliers, le Poitou-Charentes constitue une région de grande variété paysagère que sa situation géographique explique en grande partie. Située au croisement de deux massifs anciens (Massif armoricain, Massif central), de deux bassins sédimentaires (Bassin parisien et Bassin aquitain) auxquels s'ajoute un littoral de côte, de marais et de dunes, la région possède un cadre naturel diversifié, fait de contrastes et de transitions. Cette variété s'explique également par le caractère de transition, de passage que constituent sur le plan

Ci-dessous à gauche : en Poitou, le seuil crée l'événement paysager, il s'y déroule un premier plan, puis un second, un horizon, en un paysage ordinaire de qualité. (Champagné-Saint-Hilaire, Vienne)



Pendant tout la durée de l'inventaire, le cabinet d'architectes paysagistes et le Conservatoire ont recueilli des informations, des éléments d'appréciation ou des réactions auprès de personnes ayant un vécu régional ou une lecture spécifique des espaces régionaux (spécialistes ou techniciens de l'agriculture, de la forêt, de l'équipement, de l'environnement ou de l'aménagement du territoire). A chaque étape de l'inventaire, un comité technique régional du paysage a cadré et affiné la démarche, les méthodes employées, et demandé des corrections ou des informations supplémentaires sur les résultats présentés. L'ambition donnée par l'Etat et la Région à cet inventaire a été de doter l'ensemble des acteurs concernés d'un document rassemblant descriptions, analyses et propositions d'intervention en faveur des paysages. Une carte seule ne pouvait y suffire, c'est pourquoi l'essentiel du contenu de l'inventaire est écrit. Seul l'écrit permet des descriptions qualitatives et fines des réalités paysagères, de leurs évolutions.

culturel et historique le Poitou et les Charentes. La région connaît des influences croisées, entre langue d'oc et langue d'oïl, entre la tuile ronde méridionale et l'ardoise des Pays de la Loire. Mais c'est également un lieu de passage (seuil du Poitou) que révèlent tout autant les routes de pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle, les traversées et les batailles guerrières... et aujourd'hui, l'autoroute A10. Cette configuration géographique et historique permet à la région de rassembler presque tous les grands types de paysages français (à l'exception notable de la montagne), mais aussi tous les effets de contraste et de transition entre terres chaudes et terres froides, bocage et plaine, côtes et arrière-pays, îles et continent auquel il faut ajouter celui des multiples vallées par rapport aux plateaux.

La mosaïque des paysages s'organise tout de même autour d'un grand schéma.

- Le bocage deux-sévrien au nord-ouest et les terres froides («limousines») à l'est révèlent des prairies et un paysage de bocage. Leurs sols acides, peu propi-

Le belvédère est l'occasion rêvée d'avoir une vue d'ensemble et de faire exister mentalement un paysage. Il faut en contrepartie être particulièrement vigilant car le moindre objet, ici, se voit. (Saint-Germain-de-Confolens, Charente)



Jean-Philippe Minier est paysagiste d.p.l.g., responsable de l'antenne paysage du Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes. Intervenant dans le conseil et l'assistance technique aux porteurs de projets de type plans et chartes paysagères en région, il a conduit et animé les travaux d'inventaire (atlas) régional des paysages. L'atlas des paysages de Poitou-Charentes a pu être réalisé grâce au soutien de l'Etat, de la Région Poitou-Charentes et de l'Union européenne. Maître d'ouvrage : Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes. Maître d'œuvre : Outside architectes-paysagistes (mandataire), Michel Collin (paysagiste d.p.l.g., chef de projet), Catherine Aubel et Caroline Bigot (paysagistes d.p.l.g.), Laurent Defrance (paysagiste-infographiste). www.paysage-poitou-charentes.org



ces aux céréales, correspondent aux affleurements de roches cristallines des massifs anciens. Sur leurs bordures, des épandages de sables et d'argiles détritiques constituent des sols pauvres favorisant les landes de fougères et de genêts (les brandes).

- Le Poitou, l'Aunis et la Saintonge correspondent à des affleurements calcaires et marneux des bassins sédimentaires. Les sols sont fertiles, légers, parfois argileux et alors plus lourds. Dans ces pays d'open-field, la céréaliculture est reine.
- Les plateaux ondulés de la Saintonge au sud correspondent à des affleurements de craie. Ce pays de champs ouverts est voué à la céréaliculture de manière fort ancienne.
- A l'ouest, le littoral offre un rivage varié encore en mouvement ; solide sur les côtes rocheuses ou sur les digues de protection des marais, il se fait plus mouvant dans les baies, les estuaires et les dunes de sable. S'y développent naturellement les activités maritimes d'ostréiculture, mytiliculture et saliculture.
- Au-delà du rivage, les pertuis charentais forment une véritable mer intérieure dont l'horizon est formé par la continuité visuelle des rivages continentaux et des îles.

POUR MIEUX SOUTENIR ET ENCOURAGER L'INITIATIVE LOCALE

L'échelle régionale d'étude apporte une vision territoriale et contextuelle aux paysages que des approches locales peuvent difficilement appréhender. A contrario, elle ne permet pas d'appréhender toute la diversité des éléments locaux voire microlocaux qui constituent la finesse et la spécificité des paysages. L'échelle du pays, de l'intercommunalité en général (mais aussi communale) permet de recenser, de décrire ou de «projeter» finement le paysage. De telles échelles de travail, et c'est là le rôle des initiatives locales, permettent de produire des représentations paysagères (croquis, blocs-diagrammes, axonométries, photographies...) plus nombreuses, adaptées et utiles pour ne pas dire indispensables à l'action opérationnelle, concertée et active autour des paysages : programmation, projet d'aménagement, protection, gestion, entretien...

Ci-dessus : Evoluant d'heure en heure, de minute en minute, le paysage, sous quelques gouttes de pluie se décompose, puis se recompose différemment. (Monthoiron, Vienne)

Au bord de l'eau, à l'abri des vents et face au soleil du sud, de petites cabanes de pêcheurs se blottissent au pied de la falaise du Porteau. L'avenue de Paris est on ne peut plus intégrée. (Poitiers, Vienne)



LES PLANS DE PAYSAGE ET LES CHARTES PAYSAGÈRES

Les travaux menés dans le cadre de plans de paysage ou de chartes paysagères privilégient la connaissance et la reconnaissance des paysages ; c'est un préalable indispensable pour une meilleure prise en compte de leurs qualités dans l'aménagement ultérieur du territoire. Ces travaux sont effectués nécessairement par des professionnels adaptés (équipes pluridisciplinaires autour d'architectes paysagistes) aptes à élaborer les éléments de représentation des paysages, utiles au partage d'un langage commun. Un diagnostic paysager est tout d'abord élaboré, puis porté et partagé par les différents acteurs (élus, techniciens, associations, personnes-ressources, etc.). A cette occasion, des groupes de travail locaux sont institués pour réfléchir sur les nécessités, priorités et modalités d'actions paysagères de tous types (programmation, urbanisme, projets de paysage, sensibilisation, animation, diffusion...).

Enfin, des rencontres et échanges sur le paysage confrontant le constat des dynamiques paysagères identifiées avec les points de vue locaux permettent de hiérarchiser des priorités d'actions, propres à maintenir des qualités paysagères existantes ou à en créer de nouvelles. Les initiatives de ce type (déjà nombreuses) tendent à se multiplier en Poitou-Charentes. Elles témoignent bien de l'attention et de la volonté collectives croissantes à assurer un développement harmonieux et pérenne de cette belle région. ■

Ci-dessus à gauche : routes, pavillons, haies et voie d'eau inscrivent leurs lignes sur le socle mouvementé et verdoyant du bocage. (Airvaudais, Deux-Sèvres)

Les bêtes au pré animent et entretiennent le paysage bocager. Fortement construits par des générations animales et humaines successives, ces secteurs présentent des formes paysagères et des habitats naturels riches et variés. (Gourgé, Deux-Sèvres)

Ci-dessous : scène fraîche et montagnarde du côté de Sainte-Radegonde-des-Pommiers. L'eau est un constituant majeur du paysage. (Thouarsais, Deux-Sèvres)

Marc Deneyer est allé chercher des paysages extraordinaires en Italie, en Ecosse, au Groenland, au Japon – il vient de publier *Kujoyama* (éd. Le temps qu'il fait). Depuis quelques années, il photographie les paysages du Poitou-Charentes, sa région d'adoption. Il a réalisé des séries dans les Deux-Sèvres grâce au soutien du Conseil général, du service arts plastiques de la ville de Thouars et du Syndicat du pays Thouarsais.

